

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 20

Artikel: A nos filles !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzère, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A nos filles !

O^{re}, le 10 mai 1904.

Messieurs les rédacteurs,

Le *Conteur* veut bien parfois s'occuper des dames ; le plus souvent, c'est pour leur lancer de petites méchancetés. Oh ! nous ne lui en voulons pas, du moins pas moi. L'homme ne pouvant dire franchement du mal de la femme — il n'en aurait pas le sujet — il se ratrape sur les coups d'épingle.

Piquez seulement, messieurs, piquez ; nous y sommes maintenant si accoutumées que nous n'y faisons plus attention.

Le *Conteur* refusera-t-il l'occasion de leur dire une fois quelques choses aimables, à ces pauvres femmes ? Non, n'est-ce pas ?

Une amie vient de me prêter un livre que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt ; il est intitulé : *La femme chez elle et dans le monde* et son auteur est M^{me} Marie de Saverny. J'y trouve, entre autres, dans le chapitre de « l'art de plaire », ces judicieux conseils aux jeunes filles. Je n'ai pu résister au désir de les copier et de vous les envoyer, au cas que vous ne les connaissiez pas encore.

Je suis sûre que, comme moi, plusieurs de vos lectrices y trouveront du plaisir.

Agréez, etc.

M^{me} R...

* * *

« La femme n'est pas une action, c'est une influence. Elle ne parvient à imposer sa pensée, son désir, son opinion, que par persuasion, puisque la nature et la loi lui ont refusé, l'une, la force qui s'impose, l'autre, le droit qui commande. Aussi, voici le petit discours que toutes les mères devraient tenir à leur fille le jour où elles la jugeraient en âge de raisonner et d'apprécier :

« Chère enfant, la véritable force de la femme, c'est la grâce, c'est la tendresse, c'est le charme. Il ne te servira de rien d'être belle, spirituelle, instruite, artiste, et d'avoir des talents sans nombre, si tu ne joins pas à ces mérites ce que je ne sais quoi de doux et de persuasif que toute femme doit s'efforcer d'acquiescer sous peine d'être sans puissance dans sa famille et dans le monde.

« Pour atteindre le but que je me propose pour toi, il faut surtout posséder trois vertus qu'il n'est pas toujours aisé de mettre en pratique : la charité, le dévouement, l'abnégation.

« Chaque pas nouveau que tu feras dans la vie doit être marqué par une victoire sur le *personnalisme*, qui étouffe tous les sentiments généreux.

« Tu te marieras sans doute un jour ; rappelle-toi qu'il faut plaire à ton mari, c'est là le secret le meilleur pour fixer à son foyer l'homme toujours disposé par sa nature, ses instincts, son éducation à se répandre au dehors.

« Toutes les jeunes filles en se mariant croient — les petites présomptueuses ! — qu'il suffit d'une jolie figure pour fixer le cœur d'un

mari ; hélas ! rien n'est plus fugitif que l'impression produite par la beauté, et on se lasse vite de contempler les plus jolies femmes. L'entretien de la beauté est certainement un devoir ; mais ce qu'il faut surtout pour lui plaire, à ce maître accepté librement, c'est qu'il ne puisse trouver nulle part mieux que chez lui le calme, le repos, la douce et bonne gaieté qui délasser des préoccupations et du travail, c'est qu'il soit assuré de trouver auprès de toi, ma fille, comme auprès de son meilleur ami, parfois un bon conseil, toujours de sympathiques consolations d'un cœur qui ne craint pas de se prodiguer.

« Souviens-toi encore qu'il faut plaire à ses enfants. Sache accaparer leur âme tout entière, et tu seras mieux que leur guide, tu seras leur confidente et leur compagne préférée. Qu'ils ne voient rien de si bon et de si aimable que leur mère. Sois pour eux l'expression du beau et du bien et je te promets que tes fils deviendront des hommes d'honneur et de mérite ; tes filles, des femmes sages et prudentes.

« Ne néglige pas de plaire à tes amis, et ta maison sera le lieu choisi par les esprits d'élite, les âmes élevées ; tu devieudras le centre et le pivot d'une intimité précieuse qui saura te dédommager de plus d'un déboire.

« Enfin, il faut encore que tu plaisais à tous... Songe à tout cela bien que tu peux faire ainsi, et combien il est doux de se créer des sympathies assez vives pour disposer du crédit des uns, de la puissance des autres, au profit de ceux qui sont malheureux. »

A propos du costume vaudois.

Mon cher *Conteur*,

Tout comme la Vaudoise qui t'écrivait à propos de « Milaine et d'Elbeuf », je me suis souvent réjoui de la campagne entreprise par notre vaillant ami, le pasteur Cérésolé, en vue de remettre en honneur le costume vaudois.

Hélas ! je constate que « les objurgations pressantes » du pasteur de Blonay n'y ont rien fait ; mais, ce qui m'étonne le plus, c'est que certains pasteurs tonnent du haut de la chaire contre le port du costume vaudois, qu'ils dénoncent comme « mondain ».

Dans une petite localité de notre canton existe une Société de chant formée de toutes ou presque toutes les jeunes filles, riches et pauvres, de la paroisse. Cette société, dirigée par une dame des plus respectables et bien connue — je ne la nommerai pas, sa modestie en serait froissée, — ayant remarqué qu'à l'occasion de concerts, les jeunes filles faisaient des frais de toilettes et que parfois les riches cherchaient à écraser les pauvres de leur luxe, cette société, dis-je, sur les excellents conseils de sa directrice, décida d'adopter le costume vaudois — le même pour toutes — comme toilette officielle de concerts et de courses.

On vit alors un gracieux essaim de jeunes Vaudoises uniformément vêtues du ravissant costume de Montreux.

M. le ministre ne fut pas content ; il tonna du haut de la chaire contre la Société de chant et contre le costume vaudois qu'il qualifia de « mondain » et il suscita à la société maintes querelles.

C'est ainsi qu'à l'occasion d'un mariage d'une amie, le chœur avait étudié un cantique et une des jolies chansons religieuses de Jaques-Dalcroze ; car Jaques fait dans tous les genres.

M. le ministre fit tout pour interdire l'exécution dans le temple d'une œuvre du musicien profane qu'est Jaques-Dalcroze. Pensez donc ! un homme qui écrit pour le théâtre ! M. le ministre se voila la face.

Il fallut cependant qu'il se rendit à l'évidence ; la chanson religieuse de Jaques n'avait rien de subversif pour la morale et la religion. Après la répétition générale, où il vint s'ériger en censeur, il voulut bien « consentir » à laisser exécuter la chanson de Jaques au mariage de sa jeune paroissienne.

Tout commentaire semble superflu. Je tenais à te conter cela, mon cher *Conteur*, afin que tu ne t'étonnes plus du peu de succès des « objurgations pressantes » de M. Cérésolé.

Après ça, je conclurai en disant que MM. les ministres feraient bien de se mettre d'accord.

A toi, bien cordialement.

BOISVILLETTE.

L'heure du lait.

Six heures. Tête nue,
Leur « boille » sur le dos,
Les vachers, en sabots,
Défilent dans la rue.

Le cortège est complet,
Car chaque ferme envoie
Un jeune gars, qui ploie
Sous le poids du bon lait,

Du lait tiède qui fume
Et monte jusqu'au bord
Du bidon, qui d'abord
Se couronne d'écume.

Les robustes vachers
N'en laissent perdre goutte,
Et poursuivent leur route
Adroitement penchés ;

Car tous courbent l'échine,
Tous vont du même pas,
Et tous croisent leurs bras
Aussi sur leur poitrine.

Ils vont silencieux
Jusqu'à la laiterie...
Une odeur d'écurie
Dans l'air flotte autour d'eux.

A. ROULIER.

Vaut-il mieux être béni qu'épargné ? —

— Que j'envie votre nombreuse famille, disait une dame à une amie.

— Oh ! voyez-vous, chère Madame, répondit-elle, lorsqu'on a des enfants, on est *béni*, mais quand on n'en a pas, on est *épargné*.